Image not found or type unknown

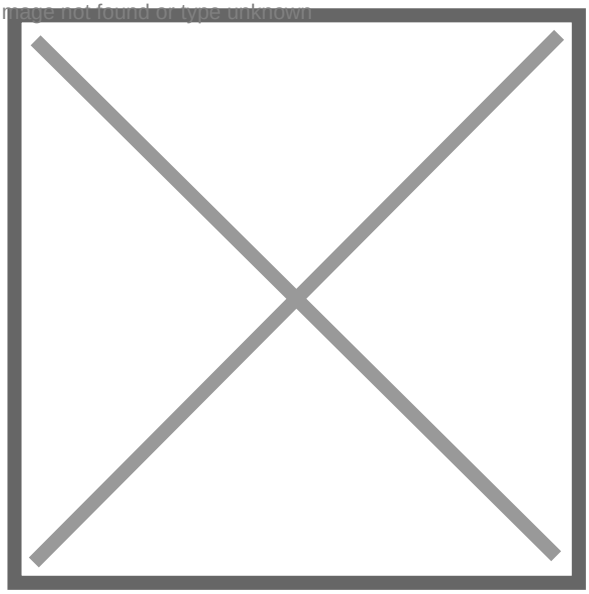

Concernant culture et formation

Par **stephanie**, le **26/09/2012** à **17:07**

Bonjour,
en février 2009 je me suis inscrite à Culture et formationdu au changement professionnel de mon mari et moi meme nous étions à notre compte en tant que restaurateur.je me suis inscrite à CetF et pour des facilitées j ai fait établir un échéancier j'ai fait le premier cours pour la mise à niveau puis j 'ai reçu 4 livres pour commencer.je n'ai jamais envoyé mon devoir et mon mari ne trouvant pas de travail nous avons repris un commerce mais mon erreur a été de ne pas arreter CetF et depuis tout ce temps il me prélève 50 euros par mois et aujourd'hui il me réclame 450.00 euros car j'ai un mauvais passage mon échéancier ce termine le 05/10/2012 mais depuis le mois d'aout je reçoit des lettres de mise en demeure alors que j'ai toujours réglé et en plus une formation que je n'ai pas fait alors pouvez vous m'aidé car avant de 8/08/2012 il ne m'ont jamais contacté pour savoir pourquoi ils n'avaient pas de nouvelles pour mes coursdonc je n'ai plus que vous pour me conseiller et si en plus vous pouvez m'aider pour récupérer un peu des1800.00euros que je leur ai payé UN GRAND MERCI àVOUS

Par **ikman**, le **26/12/2012** à **18:51**

Bonjour,

en tout cas pour récupérer les 1800€ ce n'est pas possible je pense car moi aussi je suis dans le meme problème j'ai arrêter le contrat mais ils me poursuivent tout les jours on me demandant de payer 1070€ et la j'ai reçus un courrier de recouvrement me disant de payer 1800€ si non je passe on justice et pourtant j'ai résilier le contrat l'année passer

SVP je voudrais savoir s'il ya quelqu'un qui a ete convoqué au tribunnal .....!!!! SVP je suis dans le stresse depuis 1 ans !!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés